

Guide de réflexion

À l'intention de l'ensemble des acteurs
des services de réadaptation pour
jeunes en difficulté d'adaptation



En appui aux pratiques cliniques et organisationnelles dans les services de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus



Le contenu de ce guide de réflexion a été rédigé et édité par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Paru le 13 février 2024, ce document peut être consulté sur le site inesss.qc.ca.

Membres de l'équipe de projet

Direction de l'évaluation et du soutien à l'amélioration des modes d'intervention – services sociaux et santé mentale

Professionnelles scientifiques et auteures principales

Isabelle, Toupin, Ph. D.
Véronique Leclair, M. SC.

Coordonnatrice scientifique

Isabelle Beaudoin, Ph. D.

Directrice

Marie-Claude Sirois, M. Sc., Ps. éd., M. Sc. Adm.

Bureau – Méthodologies et éthique

Équipe du transfert de connaissances

Professionnelle scientifique en transfert de connaissances

Carole-Line Nadeau, M.A.

Sous la coordination de

Geneviève Corriveau, M. Sc.

Adjointe à la direction

Mélanie Martin, Ph. D.

Graphiste

Emilia Gagnon, B. Des.

Directrice

Isabelle Ganache, Ph. D.

L'Institut tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce guide de réflexion.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
ISBN 978-2-550-96730-9 (format PDF)

Ce document peut être utilisé, reproduit, imprimé, partagé et communiqué, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, éducatives ou de recherche uniquement, à condition que l'INESSS soit dûment mentionné comme source. Les photos, images ou figures peuvent être associées à des droits d'auteur spécifiques et nécessitent une autorisation de la part de l'INESSS avant utilisation. Tout autre usage de cette publication, y compris sa modification en tout ou en partie ou visant des fins commerciales, doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'INESSS. Une autorisation peut être obtenue en formulant une demande à droitdauteur@inesss.qc.ca.

Pour citer ce document : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Guide de réflexion en appui aux pratiques cliniques et organisationnelles dans les services en réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus. Guide rédigé par Isabelle Toupin et Véronique Leclair sous la supervision de Isabelle Beaudoin et la direction de Marie-Claude Sirois. Québec, Qc : INESSS; 2024.

© Gouvernement du Québec (2024)

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
Un outil d'animation pour les milieux d'intervention	6
Principe 1 - Des services de réadaptation qui vont au-delà de la gestion des comportements en prenant en considération le parcours de vie de chaque jeune	8
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques cliniques.....	9
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques organisationnelles.....	12
Principe 2 - Des services de réadaptation qui favorisent le développement de liens sociaux significatifs, de qualité et durables.....	14
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques cliniques.....	15
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques organisationnelles.....	17
Principe 3 - Des services de réadaptation qui accordent au jeune les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa santé, son bien-être et son développement.....	19
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques cliniques.....	20
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques organisationnelles.....	22
Principe 4 - Des services de réadaptation qui positionnent la scolarisation, le cheminement scolaire et les aspirations professionnelles dans une culture de développement du plein potentiel de chaque jeune.....	25
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques cliniques.....	26
• Questions et pistes de réflexion - Pratiques organisationnelles.....	27
Bibliographie	30

INTRODUCTION

Ce guide présente des principes, des questions et des pistes de réflexion visant à renforcer la qualité des services de réadaptation destinés aux jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus. Il s'appuie dans un premier temps sur deux sources d'information principales. Il s'agit de l'état des connaissances intitulé [Caractéristiques et besoins des clientèles visées par la réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus](#), publié par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) en février 2023. Une consultation menée auprès d'acteurs clés afin de mieux saisir les besoins de ces jeunes a aussi servi de source principale à ce guide.

Quatre sources d'information complémentaires ont par la suite été consultées :

- le rapport *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*, publié par la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse en avril 2021;
- le document intitulé *Le développement des enfants et des adolescents dans une perspective de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire*, publié par l'Institut national de santé publique du Québec en mars 2017;
- l'état des connaissances [Efficacité des modèles et approches de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation](#), publié par l'INESSS en janvier 2023;
- la *Convention internationale des droits de l'enfant*, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1989 et ratifiée par les gouvernements du Québec et du Canada en décembre 1991.

Au cœur de ce guide de réflexion

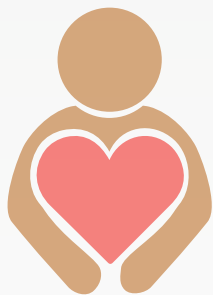
Quatre grands principes devant guider les pratiques cliniques et organisationnelles en réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus se dégagent de la mise en commun des données analysées et se trouvent au cœur de cet outil.

Principe 1	Des services de réadaptation qui vont au-delà de la gestion des comportements en prenant en considération le parcours de vie de chaque jeune.
Principe 2	Des services de réadaptation qui favorisent le développement de liens sociaux significatifs, de qualité et durables.
Principe 3	Des services de réadaptation qui accordent au jeune les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa santé, son bien-être et son développement.
Principe 4	Des services de réadaptation qui positionnent la scolarisation, le cheminement scolaire et les aspirations professionnelles dans une culture de développement du plein potentiel de chaque jeune.

Pour chacun de ces principes, un portrait des caractéristiques des jeunes en difficulté d'adaptation et de leurs besoins connexes vous est présenté. Une liste de questions et de pistes de réflexion concernant les pratiques cliniques ainsi qu'une liste s'appliquant aux pratiques organisationnelles vous sont ensuite proposées. Ces listes découlent directement des besoins répertoriés dans les sources consultées. Pour plus de détails, le rapport méthodologique en soutien au présent *Guide de réflexion en appui aux pratiques cliniques et organisationnelles dans les services de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus* est consultable dans la section publications du site inesss.qc.ca.

Une approche de services à la fois centrée sur le jeune et sur la sécurisation culturelle

Ce guide de réflexion propose une approche centrée sur le jeune, qui s'inscrit dans la lignée du mouvement *Child centred care*. Voici les postulats, inspirés de ce mouvement, qui orientent les principes, questions et pistes de réflexion de ce guide :



- les besoins du jeune sont au cœur de l'offre de services;
- le jeune a ses propres besoins, qui peuvent différer de ceux de sa famille, sans nier l'importance de la proximité de cette dernière;
- les droits du jeune, sa dignité et son individualité sont en tout temps respectés et valorisés;
- les services offerts vont au-delà du comportement du jeune ou de sa condition pour s'intéresser à son expérience globale;
- le jeune est un partenaire dans les services, en plus d'être considéré comme un acteur de changement dans sa propre vie et son environnement (responsabilité partagée).

De plus, pour maximiser la portée de ce guide, tous les acteurs devraient agir concrètement pour faire entendre la voix des jeunes qui font partie des communautés ethnoculturelles, des minorités de genre ou d'autres minorités présentant des vulnérabilités spécifiques.

Une attention particulière doit être portée aux jeunes des Premières Nations et Inuit qui présentent une vulnérabilité accrue prenant racine dans les rapports de domination issus du colonialisme envers les peuples autochtones. C'est ce que propose l'approche de sécurisation culturelle qui va de pair avec les composantes de l'approche centrée sur le jeune. Toutefois, la sécurisation culturelle implique de reconnaître les iniquités sociales et de santé vécues par les Autochtones au sein des établissements et institutions – p. ex. déséquilibre de pouvoir, discrimination, réactivation des traumatismes intergénérationnels – et de combler ces écarts par des pratiques cliniques et organisationnelles conséquentes.



Ford K, Dickinson A, Water T, Campbell S, Bray L, Carter B. *Child centred care: challenging assumptions and repositioning children and young people*. Journal of Pediatric Nursing 2018;43:e39-e43.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). *La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux : vers des soins et des services culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuit*. Québec, Qc : Gouvernement du Québec; 2021.

UN OUTIL D'ANIMATION POUR LES MILIEUX D'INTERVENTION

Ce guide de réflexion se veut un outil d'animation convivial et flexible, qui peut être adapté au contexte – p. ex. unité de vie régulière, unité de vie d'encadrement intensif, foyer de groupe, services de réadaptation offerts au domicile familial – et aux particularités de votre milieu.



Pourquoi un guide de réflexion?

Ce guide a été produit pour accompagner votre équipe d'intervention dans une réflexion visant à bonifier et à personnaliser les services de réadaptation destinés aux jeunes de 10 ans et plus. Cette démarche réflexive, essentiellement centrée sur la réponse à leurs besoins, vous permettra d'explorer et de proposer des pistes d'amélioration et d'action. En tant qu'acteurs de premier plan dans la vie de ces jeunes, vous détenez une expertise précieuse pour contribuer à l'amélioration des services de réadaptation qui leur sont offerts.

À qui s'adresse ce guide?

Ce guide devrait être utile à l'ensemble des acteurs des services de réadaptation qui interviennent auprès de ces jeunes, dont : éducatrice et éducateur, psychoéducatrice et psychoéducateur, travailleuse et travailleur social, infirmière et infirmier, sexologue, psychologue, psychiatre, agente et agent d'intervention, spécialiste en activités cliniques, gestionnaire, cheffe ou chef de service, auxiliaire en santé et services sociaux.

Comment utiliser ce guide?

Ce guide peut être utilisé, en tout ou en partie, avec votre équipe d'intervention, selon vos besoins et priorités. Pour en tirer le maximum :

- ✓ Servez-vous de ce guide comme d'un outil visant à susciter une démarche réflexive sur les pratiques cliniques à privilégier pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes de votre milieu.
- ✓ Faites participer les jeunes à ce processus réflexif, car cette démarche les concerne d'abord et avant tout. Selon votre jugement clinique, votre équipe pourra choisir les meilleures modalités pour favoriser leur participation.
- ✓ Prévoyez suffisamment de temps pour approfondir votre réflexion en équipe.
- ✓ Soyez accompagnés, idéalement, par une ou un gestionnaire pour conduire cette démarche.
- ✓ Attardez-vous aux principes dans l'ordre qui vous convient, puisqu'ils sont complémentaires et tous de même importance. Il est en effet possible de réaliser la démarche de réflexion en plusieurs moments distincts.
- ✓ Commencez vos échanges en nommant les initiatives ou les bons coups déjà observés dans votre milieu.
- ✓ Concentrez-vous sur les questions qui apparaissent comme étant les plus pertinentes pour votre milieu, votre contexte de pratique et au regard des approches et interventions que vous employez au quotidien.

- ✓ N'hésitez pas à ajouter des questions ou pistes de réflexion faisant écho à la réalité actuelle et mouvante des jeunes de votre milieu. L'émergence de nouveaux besoins est probable, puisque les questions de ce guide sont basées sur les connaissances disponibles au moment de son élaboration.
- ✓ N'hésitez pas à prendre connaissance des questions et des pistes de réflexion sur les pratiques organisationnelles qui accompagnent chacun des principes pour un survol des enjeux systémiques liés, notamment, aux ressources humaines, financières et matérielles, susceptibles d'influer sur la réponse aux besoins des jeunes. Ces questions et pistes de réflexion reflètent les préoccupations d'acteurs clés en réadaptation – p. ex. intervenantes et intervenants, gestionnaires. Elles devraient favoriser un échange au sein de l'équipe d'intervention sur les conditions organisationnelles de votre contexte de pratique.
- ✓ Gardez en tête qu'une réponse optimale aux besoins des jeunes appelle des actions complémentaires venant des pratiques cliniques et organisationnelles. Elle sollicite aussi une collaboration étroite avec des acteurs sociaux de différents réseaux – p. ex. communautaire, scolaire, santé. Conséquemment, divers partenaires pourraient être invités à participer à votre démarche de réflexion.

Information complémentaire

- Le guide de réflexion porte sur les besoins des jeunes. Les actions pour y répondre doivent donc tenir compte de leurs forces et de leurs compétences multiples.
- Ce guide, qui vise à renforcer la qualité des services de réadaptation, ne remplace pas une approche ou un modèle d'intervention jugé efficace¹.
- Bien que la collaboration des familles aux services de réadaptation soit importante et nécessaire, les principes, questions et pistes de réflexion proposés dans ce guide veulent susciter une réflexion essentiellement centrée sur l'ensemble des jeunes, leurs caractéristiques et leurs besoins. De ce fait, la participation et les besoins propres aux membres de leur famille ne sont pas directement abordés dans ce guide.
- Les besoins propres à la transition vers la vie adulte ne sont pas couverts dans ce guide, car cette période doit être le sujet d'un projet en soi. Des questions et des pistes de réflexion soulignant des besoins d'autonomisation fonctionnelle des jeunes sont toutefois répertoriées.
- L'usage des termes «équipe d'intervention» et «intervenante et intervenant» fait référence aux personnes qui travaillent à proximité des jeunes, de façon régulière.

1. À cet effet, l'INESSS a récemment publié un état des connaissances intitulé *Efficacité des modèles et approches de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation*, qui peut être consulté dans la section [Publications](#) du site inesss.qc.ca.

PRINCIPE 1

Des services de réadaptation qui vont au-delà de la gestion des comportements en prenant en considération le parcours de vie de chaque jeune

Portrait des caractéristiques des jeunes en difficulté d'adaptation en lien avec le comportement²

La plupart des jeunes qui reçoivent des services de réadaptation pour des difficultés d'adaptation vivent des événements qui se répercutent sur leur parcours de vie. Par exemple, une proportion importante d'entre eux ont vécu plusieurs formes de maltraitance, dont de la négligence, de la violence ou de l'abus – physique, psychologique ou sexuel. Certains jeunes autochtones ou issus de communautés ethnoculturelles ont aussi vécu des difficultés inhérentes à la marginalisation et la discrimination du groupe minoritaire auquel ils appartiennent.

La situation de placement ainsi que les changements fréquents de milieu d'hébergement et d'école entraînent, quant à eux, des ruptures relationnelles importantes. Le passage des jeunes dans les services de réadaptation est également teinté par les étapes développementales typiques de l'adolescence, souvent compromises par les événements de vie difficiles et les problèmes de santé mentale qu'ils présentent – principalement de type anxieux et affectif.

Les conséquences de ces événements sur les jeunes et leur parcours de vie peuvent se refléter dans leurs comportements. Par exemple, l'usage de substances psychoactives à des fins récréatives est répandu chez les jeunes qui reçoivent des services de réadaptation, puisqu'il s'agit d'un comportement qui émerge et s'observe souvent à l'adolescence. Certains d'entre eux peuvent toutefois développer des problèmes de consommation. Des comportements autodestructeurs sont également observés. Plus précisément, l'automutilation, tout comme les comportements suicidaires, touche un nombre non négligeable de jeunes. Les troubles des conduites alimentaires sont également présents chez quelques jeunes hébergés dans les services de réadaptation. Enfin, les comportements extériorisés sont courants. Ils se traduisent principalement par des comportements problématiques d'agressivité et de délinquance. Certains jeunes ont aussi reçu un diagnostic explicite lié à des troubles de comportement – p. ex. trouble oppositionnel avec provocation, trouble des conduites.



Besoins découlant de ce portrait³

Pour aller au-delà des comportements des jeunes en prenant en considération leur parcours de vie, les pratiques cliniques ou organisationnelles permettant de répondre à leurs besoins peuvent se concrétiser par les actions suivantes :

- offrir des milieux de vie favorables à la sécurité physique et affective;
- encourager l'adoption de comportements positifs pour prévenir les problèmes de consommation de substances psychoactives, les comportements autodestructeurs et les problèmes de comportements extériorisés;
- être davantage sensible à la trajectoire développementale typique de l'adolescence dans la gestion des comportements;
- offrir un accompagnement personnalisé reposant sur une lecture commune du parcours de vie de chaque jeune et de ses comportements.



La déclinaison de chacun de ces besoins se trouve dans les questions et pistes de réflexion présentées ci-dessous.

2. Le portrait des caractéristiques des jeunes provient de l'état des connaissances intitulé *Caractéristiques et besoins des clientèles visées par la réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus*. Il s'appuie aussi sur des données extraites du rapport *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*.

3. Les besoins présentés sont issus de la triangulation des sources de données principales et secondaires.



Pour des services de réadaptation qui vont au-delà de la gestion des comportements en prenant en considération le parcours de vie de chaque jeune

Principe

1

Principe 2

Principe 3

Principe 4

Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques

1. Quels sont les initiatives ou les bons coups associés à ce principe qui ont cours dans notre milieu et qui devraient être partagés?
2. Comment pouvons-nous offrir un milieu d'hébergement favorable à la sécurité physique et affective des jeunes?

Pistes de réflexion

- Assurer la présence d'une personne-ressource significative vers qui les jeunes peuvent se tourner en tout temps – p. ex. agente et agent d'intervention lors d'une transition de routine.
- Être attentif aux signes et messages annonciateurs des comportements extériorisés pouvant possiblement nuire à la sécurité dans le milieu d'hébergement.
- Mettre en place du matériel pour assurer la sécurité des jeunes – p. ex. salle d'apaisement, crochet antisuicide.
- Créer un sentiment de sécurité et de confiance au sein du groupe :
 - être sensible et conscientiser les jeunes à la différence et à la diversité – p. ex. orientation sexuelle, identité de genre, appartenance ethnoculturelle;
 - sensibiliser les jeunes à l'impact d'être témoin d'un comportement extériorisé ou autodestructeur – p. ex. réactivation d'un traumatisme chez les pairs, impact sur le climat ou la dynamique du groupe (méfiance, vigilance, etc.), adoption de comportements similaires par d'autres jeunes.

3. Comment encourageons-nous les jeunes à adopter des comportements positifs pour prévenir les problèmes de consommation de substances psychoactives, les comportements autodestructeurs et les problèmes de comportements extériorisés?

Pistes de réflexion

- Soutenir les jeunes dans le développement de leurs capacités d'autocontrôle :
 - mettre l'accent sur l'enseignement, l'encouragement, le modelage et le renforcement des comportements positifs attendus dans le processus de gestion des comportements;
 - établir des balises claires, cohérentes et prévisibles aux comportements problématiques extériorisés.
- Développer l'auto-efficacité alimentaire des jeunes :
 - améliorer les connaissances des jeunes en matière d'alimentation et de nutrition, tout en offrant régulièrement des occasions concrètes de les mettre en pratique – p. ex. participer à la préparation d'un repas;
 - s'assurer de la disponibilité d'aliments variés pour satisfaire les besoins nutritionnels ainsi que les préférences et spécificités alimentaires des jeunes.



Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques (suite)

4. Comment pouvons-nous être davantage sensibles à la trajectoire développementale typique de l'adolescence dans notre gestion des comportements des jeunes?

a. Comment pouvons-nous soutenir davantage le besoin de liberté des jeunes?

Pistes de réflexion

- Être attentif aux besoins de liberté des jeunes en leur offrant des occasions d'exercer leur libre arbitre et de faire leurs propres choix :
 - poser un cadre et des limites, tout en accordant des libertés;
 - soutenir les jeunes dans leur capacité à prendre des décisions objectives et éclairées – p. ex. gestion de l'influence des pairs, décision reposant sur la gratification à long terme plutôt qu'à court terme.

b. Où nous situons-nous, en tant qu'équipe, quant à la consommation de substances psychoactives par les jeunes?

Pistes de réflexion

- Se rappeler que la consommation récréative s'inscrit dans la trajectoire développementale typique de l'adolescence :
 - adopter une attitude de bienveillance et de non-jugement;
 - amener les jeunes à réfléchir aux motivations personnelles et sociales à consommer et aux risques qui y sont liés.

Principe

1

Principe 2

Principe 3

Principe 4





Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques (suite)

5. Comment pouvons-nous favoriser un accompagnement personnalisé et reposant sur une lecture commune du parcours de vie de chaque jeune et de ses comportements?

a. Comment pouvons-nous être davantage sensibles au parcours de vie, ponctué d'événements difficiles, dans notre compréhension et notre gestion des comportements des jeunes?

Pistes de réflexion

- Employer des approches sensibles au vécu traumatique, en portant attention aux traumatismes individuels ainsi qu'à ceux d'ordre intergénérationnel ou collectif qui touchent les jeunes issus de communautés autochtones ou ethnoculturelles, de minorités de genre ou d'autres minorités.
- Comprendre les causes à l'origine des comportements et des difficultés relationnelles des jeunes – p. ex. parcours de vie, traumatisme, contexte sociofamilial.
- Comprendre la motivation, le signal d'alerte ou la stratégie adaptative sous-jacents au comportement :
 - être dans la norme sociale;
 - appartenir à un groupe social, être accepté et reconnu;
 - être sécurisé, rassuré;
 - dissimuler sa vulnérabilité ou sa fragilité – p. ex. faible estime de soi;
 - atténuer une souffrance, surmonter un obstacle/une réalité, combler un vide, s'autoguérir – p. ex. s'automédicamenter, besoin d'apaiser l'anxiété, s'évader de la réalité;
 - exprimer un besoin d'aide et de prise en charge;
 - expérimenter – p. ex. transgresser les règles, aspirer à plus d'autonomie décisionnelle, apprendre de ses expériences, s'adapter à la nouveauté, tester les limites;
 - se sentir vivant, vivre des sensations fortes;
 - exercer du contrôle/pouvoir sur sa vie, s'affirmer.

b. Comment pouvons-nous permettre aux jeunes d'être partenaires dans l'intervention et la recherche de solutions personnalisées pour la gestion de leurs comportements?

Pistes de réflexion

- Préciser la position de l'équipe d'intervention au regard de la participation des jeunes à la démarche d'intervention et la réviser, au besoin, pour faciliter leur participation active.
- Aider le jeune à identifier et à comprendre les causes à l'origine de ses comportements ainsi que le sens qu'il leur donne.
- Amener le jeune à participer à la détermination de stratégies d'adaptation positives pour gérer ses comportements autodestructeurs et apaiser ses problèmes/troubles de type anxieux et affectifs.
- Consulter et faire participer le jeune aux décisions qui le concernent.

Principe

1

Principe 2

Principe 3

Principe 4



Questions et pistes de réflexion — Pratiques organisationnelles

1. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elle favoriser la sécurité physique et affective des jeunes dans leur milieu de vie respectif?

Pistes de réflexion

- Stabiliser, dans la mesure du possible, les milieux d'hébergement et scolaire des jeunes et réduire le roulement du personnel pour maintenir un équilibre émotionnel et affectif.
- Former les équipes d'intervention à la médiation et à la gestion des conflits.
- Sensibiliser les équipes à la différence et à la diversité :
 - mettre en œuvre les recommandations de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse en matière de profilage racial et de discrimination systémique;
 - offrir de la formation sur les approches interculturelle et de sécurisation culturelle.

2. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles soutenir l'équipe d'intervention dans la mise en place d'un accompagnement personnalisé qui repose sur leur lecture commune du parcours de vie de chaque jeune?

Pistes de réflexion

- S'assurer que le parcours de vie des jeunes est connu, consigné et transmis, selon les normes et règles établies, d'un établissement à un autre pour en préserver la mémoire :
 - éviter au jeune de devoir répéter son parcours de vie – p. ex. maltraitance, marginalisation ou discrimination vécues, changements du milieu d'hébergement et d'école, problèmes de santé;
 - faciliter l'échange d'information entre les milieux;
 - améliorer la collaboration entre les services scolaires et les services sociaux.
- Intégrer des approches sensibles au vécu traumatique dans l'ensemble de l'organisation des services de réadaptation.
- S'assurer que tous les jeunes reçoivent une évaluation de leur état de santé mentale en lien avec leurs comportements :
 - proposer des services adaptés au jeune pour la gestion de ses comportements – p. ex. groupe de soutien pour gestion de la colère;
 - réfléchir aux moyens pour rendre disponible l'évaluation de santé et avoir accès aux services et soins requis en cas de contraintes d'accès.

Principe

1

Principe 2

Principe 3

Principe 4

NOTES



Principe

1

Principe 2

Principe 3

Principe 4

PRINCIPE 2

Des services de réadaptation qui favorisent le développement de liens sociaux significatifs, de qualité et durables

Portrait des caractéristiques des jeunes en difficulté d'adaptation en lien avec la socialisation⁴

Pour plusieurs jeunes, le placement entraîne un déracinement du milieu social et une rupture des liens sociaux avec leur entourage. Les interactions avec leur famille, leurs amis ou les autres élèves sont parfois marquées par des difficultés relationnelles, soit des conflits, des tensions, de la violence. Parmi les jeunes qui vivent dans des milieux de vie substituts, certains décrivent les relations avec leurs pairs comme amicales et « soutenantes », alors que d'autres rapportent un climat de méfiance et d'intimidation entre eux. Parfois, ils ressentent aussi un manque de bienveillance et de soutien de la part des intervenantes et des intervenants. La rareté ou la qualité insuffisante des liens relationnels peuvent contribuer à l'isolement social de certains jeunes, en plus de toucher potentiellement plusieurs autres domaines liés à leur développement et fonctionnement – p. ex. comportemental, santé, scolarisation. Par ailleurs, les compétences sociales de plusieurs jeunes devant être améliorées, davantage d'occasions devraient s'offrir à eux pour les développer ou les mettre en pratique dans un contexte de la vie courante.

*Besoins découlant de ce portrait⁵*

Pour favoriser le développement de liens sociaux significatifs, de qualité et durables, les pratiques cliniques ou organisationnelles permettant de répondre aux besoins des jeunes peuvent se concrétiser par les actions suivantes :

- stabiliser l'environnement social des jeunes;
- maintenir, développer et soutenir l'enrichissement d'un réseau social à l'extérieur du milieu d'hébergement;
- développer les compétences sociales des jeunes dans le cadre des services de réadaptation;
- améliorer la qualité des relations entre les pairs dans le milieu d'hébergement;
- améliorer la qualité des relations des jeunes avec les intervenantes et les intervenants;
- permettre aux jeunes de vivre des expériences de socialisation semblables à celles de tout adolescent;
- développer et renforcer l'identité sociale des jeunes.



La déclinaison de chacun de ces besoins se trouve dans les questions et pistes de réflexion présentées ci-dessous.

4. Le portrait des caractéristiques des jeunes provient de l'état des connaissances intitulé *Caractéristiques et besoins des clientèles visées par la réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus*. Il s'appuie aussi sur des données extraites du rapport *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*.

5. Les besoins présentés sont issus de la triangulation des sources de données principales et secondaires.

Principe 1

Principe
2

Principe 3

Principe 4



Pour des services de réadaptation qui favorisent le développement de liens sociaux significatifs, de qualité et durables

Principe 1

Principe
2

Principe 3

Principe 4

Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques

1. Quels sont les initiatives ou les bons coups associés à ce principe qui ont cours dans notre milieu et qui devraient être partagés?
2. Comment pouvons-nous maintenir, développer et soutenir l'enrichissement du réseau social des jeunes à l'extérieur du milieu d'hébergement?

- a. Comment pouvons-nous faciliter le contact des jeunes avec leur entourage – p. ex. membres de la famille proche et élargie, amis – lorsque c'est dans leur intérêt et que les conditions légales le permettent?

Pistes de réflexion

- Préparer les jeunes aux rencontres avec leur entourage.
- Faciliter et maintenir le contact des jeunes avec leur famille, malgré la présence de contraintes – p. ex. faible engagement des parents ou du jeune, distance géographique.
- Favoriser un contexte de rencontre neutre et sécuritaire, qui se rapproche le plus possible de la vie normale – p. ex. partager un repas.
- Soutenir l'enrichissement du réseau social des jeunes :
 - développer des stratégies pour soutenir une utilisation éthique et responsable du cyberspace.

- b. Comment pouvons-nous faciliter la création de liens significatifs avec des adultes non apparentés – autres que les intervenantes et intervenants de réadaptation?

Pistes de réflexion

- Sensibiliser les jeunes à l'importance d'entretenir des relations significatives.
- Offrir aux jeunes des occasions de créer des relations stables et significatives :
 - offrir du soutien émotionnel et pratique aux jeunes dans leur démarche visant à développer des liens avec des modèles positifs et significatifs autres que les intervenantes et les intervenants;
 - mettre les jeunes en contact avec différents organismes communautaires.

3. Comment pouvons-nous améliorer la qualité des relations entre les pairs dans le milieu d'hébergement?

Pistes de réflexion

- Reconnaître le besoin des jeunes d'être en relation les uns avec les autres.
- Adapter les attentes et les interventions par rapport aux interactions sociales selon les spécificités de certains jeunes – p. ex. syndrome Gilles de la Tourette, trouble du spectre de l'autisme.
- Offrir un environnement propice à l'établissement de relations sociales positives et sécuritaires :
 - renforcer les liens entre les jeunes par l'établissement d'un climat positif et par la valorisation des comportements prosociaux – p. ex. confiance, loyauté, entraide, partage;
 - sensibiliser à la différence et à la discrimination pour favoriser des relations positives, égalitaires et inclusives;
 - établir des plans d'accueil et d'intégration au groupe;
 - permettre aux jeunes de disposer de leur espace, de leurs moments de solitude et d'intimité.



Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques (suite)

4. Comment pouvons-nous améliorer la qualité des relations des jeunes avec les intervenantes et les intervenants?

a. Quelles attitudes relationnelles devons-nous privilégier?

Pistes de réflexion

- Faire preuve de bienveillance envers les jeunes – p. ex. empathie, attention, compassion, compréhension.
- Être authentique – p. ex. valoriser à travers un discours juste, réaliste et senti.
- Être à l'écoute et permettre aux jeunes de se confier :
 - se rendre disponible pour parler de sujets sensibles et personnels, tout en adoptant une position saine et équilibrée entre le jeune et la personne intervenante – p. ex. permettre une proximité physique et affective, sans transgresser les limites professionnelles;
 - respecter les jeunes et leur droit à la confidentialité – p. ex. laisser le jeune libre de raconter ou non son histoire de vie.

b. Comment pouvons-nous valoriser une culture d'intervention qui encourage les jeunes à exprimer leurs opinions?

Pistes de réflexion

- Comprendre l'importance d'encourager les jeunes à exprimer leurs opinions pour soutenir leur développement.
- Reconnaître les diverses manières employées par les jeunes pour exprimer leurs opinions.
- Revoir son attitude et sa position d'intervention pour favoriser l'expression de l'opinion des jeunes.
- Éduquer les jeunes sur la façon d'exprimer leurs opinions, notamment sur les questions qui les concernent.

5. Comment accompagnons-nous les jeunes dans le développement et le renforcement de leur identité sociale?

Pistes de réflexion

- Prioriser l'importance du triple réseau de relations – entourage, adultes significatifs non apparentés, pairs dans le milieu d'hébergement – dans la construction de l'identité sociale.
- Favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance à un ou plusieurs groupes sociaux :
 - reconnaître le besoin du jeune d'exister et de se sentir important dans l'esprit des membres de son réseau social;
 - s'assurer que l'appartenance à un groupe social spécifique n'est pas une source de mise à l'écart de la société – p. ex. groupe criminalisé.

Principe 1

Principe
2

Principe 3

Principe 4



Questions et pistes de réflexion — Pratiques organisationnelles

1. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles favoriser davantage la stabilité de l'environnement social des jeunes?

Pistes de réflexion

- Stabiliser au maximum le placement des jeunes dans leur milieu d'hébergement.
- Réduire le plus possible la fréquence des changements d'école – p. ex. maintenir les jeunes dans leur école d'origine, lorsque c'est dans leur intérêt.
- Réduire le roulement de personnel pour permettre aux jeunes de consolider leurs repères.

2. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles favoriser le développement des compétences sociales des jeunes?

Pistes de réflexion

- Offrir aux jeunes des programmes de compétences sociales :
 - habiletés de communication et de résolution de problèmes;
 - gestion des relations avec les parents;
 - gestion du stress et de la colère;
 - développement de l'empathie.

3. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles soutenir l'équipe d'intervention dans l'amélioration de la qualité des relations des jeunes avec les intervenantes et les intervenants?

Piste de réflexion

- Offrir aux intervenantes et aux intervenants des espaces de réflexion sur leurs pratiques cliniques – p. ex. médiation et gestion de conflits entre les pairs, droit d'expression des jeunes, l'agir comme modèle positif de relations sociales interpersonnelles.

4. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles permettre aux jeunes de vivre des expériences de socialisation semblables à celles de tout adolescent?

Piste de réflexion

- Modifier les pratiques et les conditions d'hébergement pour qu'elles se rapprochent le plus possible de la vie normale, dans le respect des normes et règles établies pour chacun des types de placement.

Principe 1

Principe
2

Principe 3

Principe 4

NOTES



Principe 1

Principe
2

Principe 3

Principe 4

PRINCIPE 3

Des services de réadaptation qui accordent au jeune les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa santé, son bien-être et son développement

Portrait des caractéristiques des jeunes en difficulté d'adaptation en lien avec la santé⁶

Les jeunes en difficulté d'adaptation ont une perception positive de leur état de santé général. Ils sont tout de même plusieurs à présenter des problèmes de santé mentale, ce qui se reflète d'ailleurs dans les traitements psychologiques, psychiatriques ou pharmacologiques qu'ils reçoivent. Plusieurs jeunes ont aussi des problèmes de santé physique de toutes sortes – p. ex. asthme, allergies, problèmes dentaires et de vision – ou des limitations fonctionnelles dues à une condition spécifique – p. ex. déficience physique ou sensorielle, trouble du spectre de l'autisme, trouble du déficit de l'attention, déficience intellectuelle.

L'état de santé général fragilisé de certains jeunes peut être accentué par leurs compétences psychosociales parfois restreintes et leur environnement de vie – p. ex. instabilité de placement, jumelage inadéquat entre les besoins du jeune et la ressource d'hébergement, manque de soutien et de formation en santé des équipes d'intervention. D'autres déterminants sociaux pourraient influencer sur l'état de santé des jeunes en difficulté d'adaptation, comme la marginalisation, la stigmatisation et la discrimination ainsi que l'accès limité aux services, aux ressources et aux soins de santé. Enfin, le défi de la mise en place de l'approche de sécurisation culturelle au sein des services sociaux et de santé peut aussi se répercuter sur le bien-être des jeunes Autochtones. Il en va de même pour les services destinés aux jeunes issus de minorités ethnoculturelles pour lesquels il serait difficile d'adapter les interventions à leur identité culturelle.

*Besoins découlant de ce portrait⁷*

Les besoins des jeunes s'inscrivent dans une vision globale et positive de la santé, qui résulte d'une interaction constante entre l'individu et son environnement. Cette vision implique non seulement d'offrir une réponse adéquate aux problèmes de santé des jeunes, mais aussi de veiller à leur bien-être complet, soit physique, psychologique, social et sexuel, afin de leur permettre de réaliser leurs projets de vie et de combler leurs besoins.

Pour donner aux jeunes les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé, leur bien-être et leur développement, les pratiques cliniques ou organisationnelles permettant de répondre à leurs besoins peuvent se concrétiser par les actions suivantes :

- mettre en place un environnement de vie favorable à la santé, au bien-être et au développement;
- mobiliser le savoir, le savoir-être et le savoir-faire des jeunes en matière de santé, de bien-être et de développement;
- s'assurer que les jeunes bénéficient de services et soins de santé continus et pertinents;
- accompagner les jeunes dans leur trajectoire de santé en les considérant comme des acteurs de leur propre santé, de leur bien-être et de leur développement.



La déclinaison de chacun de ces besoins se trouve dans les questions et pistes de réflexion présentées ci-dessous.

6. Le portrait des caractéristiques des jeunes provient de l'état des connaissances intitulé *Caractéristiques et besoins des clientèles visées par la réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus*. Il s'appuie aussi sur des données extraites du rapport *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*.

7. Les besoins présentés sont issus de la triangulation des sources de données principales et secondaires.

Principe 1

Principe 2

Principe
3

Principe 4



Pour des services de réadaptation qui accordent au jeune les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur sa santé, son bien-être et son développement

Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques

1. Quels sont les initiatives ou les bons coups associés à ce principe qui ont cours dans notre milieu et qui devraient être partagés?
2. Comment pouvons-nous mobiliser le savoir, le savoir-être et le savoir-faire des jeunes en matière de santé, de bien-être et de développement?
 - a. Comment pouvons-nous améliorer la littératie en santé des jeunes, c'est-à-dire leurs connaissances et leur compréhension des questions de santé?

Pistes de réflexion

- Favoriser une éducation à la santé étroitement liée à la réalité des jeunes en abordant une diversité de thèmes :
 - consentement libre et éclairé;
 - habitudes de vie – p. ex. hygiène corporelle, activité physique, éducation nutritionnelle;
 - activités à risque – p. ex. conduites addictives, activités d'exploitation sexuelle;
 - santé sexuelle et agir sexuel – p. ex. grossesse non désirée, ITSS, désir sexuel, comportements sexuels adéquats et ceux socialement/moralement controversés;
 - vie affective, amoureuse et sexuelle – p. ex. intimité, communication, gestion d'une rupture amoureuse, violence verbale, psychologique, sexuelle et physique;
 - diversité sexuelle et de genre.
- Améliorer les habiletés des jeunes à repérer et à interpréter l'information en santé :
 - renseigner les jeunes sur les services disponibles et les différents types de professionnels de la santé;
 - favoriser la capacité des jeunes à communiquer leurs questions, préoccupations et besoins en matière de santé ainsi qu'à tenter d'y répondre et à demander de l'aide lorsque nécessaire;
 - amener les jeunes à réfléchir, à partir de situations signifiantes, aux moyens à prendre pour mettre en pratique les notions de santé apprises – p. ex. consentement éclairé, situations à risque.

Principe 1

Principe 2

Principe
3

Principe 4



Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques (suite)

b. Comment pouvons-nous favoriser le développement de la connaissance de soi et des compétences psychosociales des jeunes en matière de santé?

Pistes de réflexion

- Soutenir les jeunes dans le développement de leur connaissance de soi :
 - aider les jeunes à miser sur leurs forces et à connaître leurs limites;
 - favoriser le développement de l'estime personnelle des jeunes;
 - encourager l'exploration et l'affirmation de l'identité personnelle, sociale, culturelle, sexuelle et de genre des jeunes.
- Accompagner les jeunes dans l'amélioration et la consolidation de leurs compétences psychosociales :
 - favoriser le développement des compétences sociales des jeunes – p. ex. communication interpersonnelle, empathie, capacité de résistance et de négociation;
 - favoriser le développement des compétences émotionnelles des jeunes – p. ex. régulation émotionnelle, gestion du stress;
 - permettre aux jeunes de vivre des expériences typiques de l'adolescence, d'explorer et d'expérimenter :
 - favoriser le vécu de situations amenant les jeunes à faire leurs propres choix en matière de santé, d'habitude de vie, de gestion des risques;
 - équilibrer la protection des jeunes, la gestion des risques et leur apprentissage graduel à faire de bons choix.
 - soutenir la réussite et l'engagement scolaires des jeunes ainsi que la consolidation de leur réseau social.

3. Comment pouvons-nous accompagner les jeunes dans leur trajectoire de santé en les considérant comme des acteurs de leur propre santé, de leur bien-être et de leur développement?

Pistes de réflexion

- S'engager dans la prise en charge et le suivi de la condition de santé des jeunes :
 - respecter le plan de traitement des jeunes – p. ex. prioriser les rendez-vous médicaux planifiés;
 - offrir un soutien adapté aux jeunes qui le souhaitent – p. ex. accompagnement aux rendez-vous médicaux;
 - travailler de concert avec l'entourage des jeunes pour maintenir leur routine de soins, comme la prise de médicaments, lors des visites;
 - s'assurer que les besoins de santé physique des jeunes ont été pris en charge avant de quitter les services de réadaptation – p. ex. nouvelles lunettes, traitement dentaire.
- Permettre aux jeunes de participer aux décisions relatives à leur santé – p. ex. choix des professionnels de la santé et traitements, expression de leur opinion.
- Soutenir l'autonomie des jeunes dans la prise en charge de leur condition de santé :
 - aider les jeunes à accepter et à comprendre leur condition de santé de même qu'à reconnaître les besoins qui y sont associés;
 - sensibiliser les jeunes au maintien de leur santé mentale, en les amenant à porter attention à leurs signes de détresse, leurs habitudes de vie – p. ex. activités physiques et sociales – et les actions/stratégies cognitives qu'ils adoptent pour faire face à leur condition.

Principe 1

Principe 2

Principe
3

Principe 4



Questions et pistes de réflexion — Pratiques organisationnelles

1. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles soutenir un milieu d'hébergement favorable à la santé, au bien-être et au développement des jeunes?

Pistes de réflexion

- Assurer un bon jumelage entre le milieu d'hébergement et les besoins de chaque jeune associés à sa condition de santé – p. ex. santé mentale, dépendance, trouble de la conduite, déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme.
- S'assurer que la santé et le bien-être complet des jeunes, soit physique, psychologique, social et sexuel, sont au cœur de la pratique des intervenantes et intervenants :
 - améliorer les connaissances des intervenantes et intervenants en matière de santé et bien-être :
 - porter une attention particulière aux idées préconçues et aux normes sociosexuelles en constante évolution – p. ex. identités sexuelle et de genre;
 - sensibiliser les intervenantes et intervenants à l'importance des approches interculturelle et de sécurisation culturelle pour le bien-être des jeunes.
 - outiller les intervenantes et intervenants pour agir en termes de promotion, d'éducation et de prévention de la santé des jeunes :
 - fournir des ressources spécialisées – p. ex. sexologue – pour accompagner les intervenantes et intervenants qui abordent des questions de santé plus sensibles ou qui interviennent auprès de groupes de jeunes hétérogènes – p. ex. culture, religion, traumatisme.
- Modifier les pratiques et les conditions d'hébergement pour qu'elles se rapprochent le plus possible de la vie normale.

Principe 1

Principe 2

Principe
3

Principe 4





Questions et pistes de réflexion — Pratiques organisationnelles (suite)

2. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles s'assurer que les jeunes bénéficient de services et soins de santé continus et pertinents?

Pistes de réflexion

- S'assurer d'un accès équitable aux ressources pour favoriser la trajectoire de santé des jeunes :
 - s'assurer de la présence de ressources financières adéquates pour répondre aux besoins de santé de chaque jeune.
- Renforcer les pratiques collaboratives intersectorielles avec divers partenaires pour la promotion et la prévention de la santé des jeunes :
 - mettre à contribution les milieux scolaires, les ressources spécialisées en santé et en pédagogie, les organismes communautaires, les représentants de groupes minoritaires.
- Mettre en place des mesures pour offrir aux jeunes des soins appropriés :
 - stabiliser le placement de chaque jeune pour favoriser la prise en charge de sa santé sans interruption;
 - s'assurer de la transmission d'information entre les différents milieux de placement, selon les normes et règles établies :
 - consigner de l'information importante du dossier médical des jeunes dans leur milieu d'hébergement pour faciliter l'accès à leur historique de soins.
 - intervenir de façon précoce et rapide lorsqu'un problème de santé se présente :
 - établir des ententes pour s'assurer que les jeunes bénéficient d'un accès prioritaire aux services et soins de santé;
 - assurer la présence de ressources professionnelles dans les services de réadaptation
 - p. ex. psychologue, psychiatre affilié à chaque centre;
 - simplifier l'accès aux services/soins spécialisés et aux traitements pharmacologiques – p. ex. pas de démarches administratives, obtention du consentement aux soins.
 - pérenniser l'accès aux services et soins de santé des jeunes avant la fin des services de réadaptation
 - p. ex. mesures de soutien pour assurer l'accès aux services et soins après la fin du placement, inscription au Guichet d'accès à un médecin de famille.

Principe 1

Principe 2

Principe
3

Principe 4

NOTES



Principe 1

Principe 2

Principe
3

Principe 4

PRINCIPE 4

Des services de réadaptation qui positionnent la scolarisation, le cheminement scolaire et les aspirations professionnelles dans une culture de développement du plein potentiel de chaque jeune

Portrait des caractéristiques des jeunes en difficulté d'adaptation en lien avec la scolarisation⁸

Chez les jeunes en difficulté d'adaptation, la scolarisation est parfois délaissée au profit de leur processus de réadaptation psychosociale. Pourtant, le cheminement scolaire de la majorité d'entre eux est préoccupant. Par exemple, ils sont nombreux à vivre des changements fréquents d'école, à être suspendus, à s'absenter, à décrocher ou à avoir des retards scolaires. De plus, leur engagement scolaire, tout comme leurs aspirations éducationnelles et professionnelles, est limité. Enfin, ils sont peu nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires ou professionnelles.

Besoins découlant de ce portrait⁹

Pour positionner la scolarisation, le cheminement scolaire et les aspirations professionnelles dans une culture de développement du plein potentiel des jeunes, il importe d'établir des collaborations entre les milieux scolaire et de réadaptation afin que les pratiques cliniques ou organisationnelles puissent répondre aux besoins des jeunes par les actions suivantes :

- garantir aux jeunes l'accès à une scolarisation de qualité;
- soutenir le cheminement scolaire des jeunes en permettant à chacun de recevoir une scolarisation adaptée à sa réalité, ses expériences et ses besoins;
- favoriser les aspirations professionnelles des jeunes.



La déclinaison de chacun de ces besoins se reflète dans les questions et pistes de réflexion présentées ci-dessous.



Principe 1

Principe 2

Principe 3

Principe
4

8. Le portrait des caractéristiques des jeunes provient de l'état des connaissances intitulé *Caractéristiques et besoins des clientèles visées par la réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus*. Il s'appuie aussi sur des données extraites du rapport *Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes*.

9. Les besoins présentés sont issus de la triangulation des sources de données principales et secondaires.



Pour des services de réadaptation qui positionnent la scolarisation, le cheminement scolaire et les aspirations professionnelles dans une culture de développement du plein potentiel de chaque jeune

Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques

1. Quels sont les initiatives ou les bons coups associés à ce principe qui ont cours dans notre milieu et qui devraient être partagés?
2. Comment pouvons-nous soutenir le cheminement scolaire des jeunes en permettant à chacun de recevoir une scolarisation adaptée à sa réalité, ses expériences et ses besoins?

Pistes de réflexion

- Comprendre les avantages et les limites des contextes de scolarisation (école de site ou de quartier) pour qu'ils soient équitables pour chaque jeune :
 - s'assurer que l'école de site permet de vivre des expériences qui s'apparentent à celles d'une école de quartier :
 - porter une attention particulière aux besoins de normalité et de contrôle des jeunes sur leur vie;
 - favoriser le développement d'habiletés sociales, l'établissement de relations significatives et l'inclusion sociale dans l'école de site;
 - revoir la disposition physique des écoles de site pour créer un sentiment d'appartenance et de normalité.
 - offrir un encadrement adéquat, particulièrement aux jeunes qui fréquentent une école de quartier et qui peuvent plus facilement déroger à leurs obligations scolaires que ceux qui fréquentent une école de site dont le contexte est plus contrôlé;
 - expliquer à chaque jeune les raisons pour lesquelles il fréquente l'école de site ou de quartier.
- Établir, conjointement avec le milieu scolaire, les objectifs et les cibles sur lesquels agir pour améliorer le cheminement scolaire d'un jeune et favoriser sa réussite.
- Adapter la scolarisation des jeunes à leur niveau d'apprentissage et à leur profil d'apprenant :
 - s'assurer que le niveau scolaire du jeune est réévalué à chaque changement d'école;
 - planifier, dans les services de réadaptation, des rencontres avec un conseiller d'orientation pour faire un bilan du cheminement scolaire et élargir les options de scolarisation;
 - se baser sur les dons, aptitudes ou intérêts du jeune pour définir le niveau ou le seuil à atteindre dans le système éducatif.
- Faire preuve de souplesse dans la programmation clinique pour faciliter la scolarisation :
 - aménager un temps d'étude suffisant;
 - favoriser la présence à l'école en limitant les interruptions – p. ex. rendez-vous cliniques, mesures disciplinaires – lors des périodes scolaires.
- Offrir un accompagnement individuel pendant le cheminement scolaire des jeunes, en collaborant de façon étroite avec le milieu d'éducation :
 - communiquer directement avec l'enseignant des jeunes;
 - donner un sens aux apprentissages scolaires des jeunes et cultiver leur sentiment de compétence et de satisfaction – p. ex. souligner les étapes franchies et les réussites, soutenir l'espoir;
 - soutenir les jeunes dans la réalisation de différentes exigences scolaires – p. ex. encadrer les jeunes dans leurs devoirs et leurs leçons, les accompagner dans la transition du primaire vers le secondaire.

Principe 1

Principe 2

Principe 3

Principe
4



Questions et pistes de réflexion — Pratiques cliniques (suite)

3. Comment pouvons-nous favoriser les aspirations professionnelles des jeunes?

Pistes de réflexion

- Soutenir la réflexion des jeunes sur leurs aspirations professionnelles – métier, carrière, profession :
 - aider les jeunes à faire des liens entre leur parcours scolaire et leurs ambitions professionnelles;
 - informer sur les différents domaines de travail, traditionnels et non traditionnels;
 - promouvoir des aspirations réalistes sans freiner les ambitions des jeunes.
- Stimuler l'exploration et l'autorévélation des aspirations professionnelles des jeunes tout en respectant leur rythme :
 - soutenir les jeunes dans la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes et les amener à employer des moyens pour exploiter leurs forces et composer avec leurs limites;
 - permettre aux jeunes d'être en contact avec la réalité des étudiants des milieux postsecondaires et celle du marché du travail pour clarifier leurs centres d'intérêt, leurs forces et leurs ambitions.
- Soutenir les jeunes dans leur transition vers la formation professionnelle, collégiale ou le marché du travail :
 - permettre aux jeunes de participer à des programmes de développement des compétences favorisant l'accès à la formation professionnelle;
 - faire connaître les programmes de prêts et bourses collégiaux, y compris ceux destinés aux jeunes placés;
 - permettre aux jeunes de développer leur réseau professionnel en créant des liens avec divers professionnels à l'extérieur du milieu d'hébergement.

Principe 1

Principe 2

Principe 3

Principe
4


Questions et pistes de réflexion — Pratiques organisationnelles

1. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles garantir l'accès à une scolarisation de qualité pour tous les jeunes?

Pistes de réflexion

- Reconnaître et assurer le respect du droit fondamental des jeunes de bénéficier d'une scolarisation de qualité équivalente à celle de la population générale afin de favoriser l'égalité des chances :
 - s'assurer que chaque jeune bénéficie du cursus complet du programme de formation de l'école québécoise.
- Intégrer la scolarisation au processus de réadaptation.
- Stabiliser les jeunes dans leurs milieux scolaire et d'hébergement pour réduire les ruptures du processus de scolarisation :
 - maintenir les jeunes dans leur école d'origine, lorsque c'est dans leur intérêt.
- Collaborer étroitement avec les centres de services scolaires pour réduire les obstacles administratifs et de logistique susceptibles d'entraîner un arrêt de la scolarisation :
 - réduire les obstacles administratifs liés au processus d'inscription et d'admission scolaire – p. ex. temps de traitement;
 - tenir compte du calendrier scolaire dans les changements liés au placement afin d'assurer une période stable de scolarisation, dans la mesure du possible;
 - s'assurer de la transmission du dossier scolaire d'un milieu d'hébergement et d'un établissement scolaire à un autre.



Questions et pistes de réflexion — Pratiques organisationnelles (suite)

2. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles offrir aux jeunes un cheminement scolaire adapté à leur réalité, leurs expériences et leurs besoins?

Pistes de réflexion

- Travailler de concert avec différents acteurs, comme les centres de services scolaires, pour offrir des ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires :
 - s'assurer de la présence de ressources professionnelles – p. ex. orthopédagogue, orthophoniste, technicienne ou technicien en éducation spécialisée, enseignante ou enseignant en adaptation scolaire, enseignante ou enseignant spécialiste, conseillère ou conseiller pédagogique;
 - discuter de l'attribution des ressources aux écoles de site;
 - outiller les équipes d'intervention pour encadrer l'aide aux devoirs et aux leçons.
- Établir des actions concertées entre les milieux scolaire et de réadaptation pour soutenir le cheminement scolaire de chaque jeune :
 - s'assurer que les services scolaires et de réadaptation font une planification conjointe;
 - communiquer des renseignements sur les centres d'intérêt du jeune, en conformité avec les mesures législatives applicables;
 - proposer une programmation scolaire adaptée, répondant à la fois aux exigences d'apprentissage scolaire et de réadaptation psychosociale des jeunes.

3. Comment les pratiques organisationnelles peuvent-elles favoriser les aspirations professionnelles des jeunes?

Piste de réflexion

- Soutenir le développement des qualifications professionnelles ou la poursuite d'études postsecondaires – p. ex. valoriser les formations professionnelles.

Principe 1

Principe 2

Principe 3

Principe

4

NOTES



Principe 1

Principe 2

Principe 3

Principe

4

Bibliographie

- Commission des droits de la personnes et des droits de la jeunesse. Listes de recommandations : Bilan de la mise en oeuvre des recommandations du rapport de la consultation sur la profilage racial et ses conséquences. Québec : Bibliothèque et Archives du Québec; 2020.
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ). Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes. Québec, Qc : CSDEPJ; 2021.
Disponible à : <https://www.csdepj.gouv.qc.ca/accueil/>.
- Ford K, Dickinson A, Water T, Campbell S, Bray L, Carter B. Child centred care: challenging assumptions and repositioning children and young people. *Journal of Pediatric Nursing* 2018;43:e39-e43.
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Caractéristiques et besoins des clientèles visées par la réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus. État des connaissances rédigé par Isabelle Toupin et Véronique Leclair. Québec, Qc : INESSS; 2023.
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Efficacité des modèles et des approches de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation. État des connaissances rédigé par Véronique Leclair, Sira Camara et Isabelle Toupin. Québec, Qc : INESSS; 2023.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Le développement des enfants et des adolescents dans une perspective de promotion de la santé et de prévention en contexte scolaire. Québec, Qc : INSPQ; 2017.
- Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Rapport méthodologique en soutien au Guide de réflexion en appui aux pratiques cliniques et organisationnelles dans les services de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation âgés de 10 ans et plus. Rapport méthodologique en soutien rédigé par Isabelle Beaudoin, Isabelle Toupin et Véronique Leclair. Québec, Qc : INESSS; 2024.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La sécurisation culturelle en santé et en services sociaux : vers des soins et des services culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuit. Québec, Qc : Gouvernement du Québec; 2021.
- Nations Unies. Convention internationale des droits de l'enfant. 1989.



Siège social

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
418 643-1339

Bureau de Montréal

2021, avenue Union, 12^e étage, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
514 873-2563

inesss@inesss.qc.ca
inesss.qc.ca

